

le flash



Bulletin mensuel d'informations municipales n° 125 > juillet-août 2023



Entretien avec...

Éric Belvaux,
5^e adjoint, économie
locale, sociale et
solidaire, tourisme

Éric Belvaux, vous avez
en charge le tourisme,
élément essentiel du
Diois. Quels dossiers avez-
vous travaillés cette première
partie de mandat?

L'évolution de la situation des trois équipements touristiques de la commune a été ma priorité : le Village des Voconces (VVF), le camping municipal et le centre de vacances de Fabrégas situé à La Seyne-sur-Mer. La municipalité a également engagé un travail de concertation avec les acteurs du tourisme local pour une transition vers un tourisme écoresponsable.

À votre arrivée, le bail du Village des Voconces allait se terminer...

Nous avons travaillé autour d'un renouvellement provisoire du partenariat avec le VVF, gestionnaire du site, par une renégociation à la hausse du loyer. Ce qui a permis la mise en sécurité du village, le rafraîchissement du bâti et des espaces communs. Puis nous avons changé de mode de partenariat, passant d'un bail peu attractif pour la ville à une convention d'occupation temporaire (COT), intéressant la commune au chiffre d'affaires. Cet intéressement va participer à la remise à neuf du village vers des standards actuels, pour l'isolation thermique du bâti par exemple. Cela dit, l'étude de positionnement fixant à 3 millions d'euros les travaux nécessaires, nous recherchons des subventions complémentaires.

La situation est différente au camping municipal...

Effectivement. La gestion n'est plus municipale depuis le départ de la technicienne dédiée, et le choix d'exploitation s'est porté sur une gestion intéressée. En 2022, nous avons dégagé 50 000 euros pour les travaux : clôture, barrière d'accès... Cette année, nous poursuivons le projet de rénovation du site, avec la requalification des espaces publics autour du camping et de la piscine : aménagement d'un nouveau snack, salle hors sac



Tous les lundis de juin à août, 17h30-20h, rendez-vous au square Saint-Pierre pour un marché gourmand!

LE CHIFFRE
DU MOIS

20 100

TOURISTES REÇUS DE JUIN À SEPTEMBRE 2022
À L'OFFICE DE TOURISME DE DIE.

pour les campeurs, lieu festif musical couvert, accès aux personnes à mobilité réduite... Une réunion d'information, le jeudi 6 juillet à 18h30 en salle du conseil, permettra la découverte de ce projet améliorant sensiblement la vie estivale locale.

Et puis, Die est propriétaire du centre de vacances de Fabrégas...

Oui, il se situe à deux cents mètres de la mer dans le Var et est géré par les Amis de l'École Laïque, (AEL). Le bail court jusqu'en 2028 et couvre le remboursement du prêt en cours. Le reste (entretien, charges diverses, impôts...), est à la charge de la commune à hauteur de 30 000 euros par an. Nous avons mené une étude qui pointe une faible utilisation du lieu par les Diois (2%), une sous-exploitation du potentiel du site en regard de sa localisation. Des propositions d'évolution ont été faites à l'exploitant qui ne les a pas retenues. Nous restons interrogatifs quant au devenir de Fabrégas et toutes les solutions sont envisagées.

Quel tourisme demain dans le Diois?

De moins en moins d'eau dans la rivière Drôme, une forêt qui dépérit à vue d'œil, dérèglement

climatique oblige : nous devons prendre à bras le corps les transitions, anticiper. Car l'attractivité de notre tourisme repose essentiellement sur ces deux atouts majeurs.

14 JUILLET

Défilé en centre-ville (11h), cérémonie officielle place de la République (11h45) suivie d'un vin d'honneur dans le jardin de la mairie (12h30). Le soir place de la République, pique-nique : repas sortis du sac, food truck, restau à emporter (19h), country line dance avec Country River Drôme (19h30), distribution de lampions et retraite aux flambeaux avec l'Écho Diois (21h), puis son et lumière mapping sur la cathédrale (22h). Bal avec DJ et buvette de l'USVDR place de la Comtesse (22h30). Programme sous réserve.



12/07
aire de
Meyrosse
18h30



18/07
place de la
République
18h30



25/07
parvis de
la Mairie
18h30



De gauche à droite : Clan Cabane, Kompa Doudou Chéri, Les Dames de France. Photos des compagnies.

L'ÉTÉ À DIE

Sylvie Girard,
adjointe aux cultures

Toute l'année, Die bénéficie de propositions d'animations culturelles et artistiques riches et diverses dont certaines sont portées par la ville et ses 95 associations partenaires.

Juin, juillet et août sont les mois des festivals, des fêtes, des jeux, des spectacles, des concerts pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands.

Ainsi les associations par leur investissement et leur engagement importants organisent des rendez-vous avec le public familial des habitants et estivants.

La fête de la musique, le HaaaaaH! festival, les fêtes romaines, fête et bal du 14 juillet, les visites nocturnes de Saint-Marcel, les Jeux Die soirs, Les aires d'été, les concerts de l'école de musique, d'Harmo'Dye, de Valcroissant, de l'orchestre de chambre de la Drôme et de Die Cantat, le marché des potiers reviennent nous divertir avec des propositions toujours renouvelées et attrayantes.

La ville quant à elle, au vu du succès des années précédentes (de 400 à 800 spectateurs par spectacle) offrira cette année trois spectacles de rues choisis en partenariat avec le théâtre Les Aires où les familles auront plaisir de partager des frissons (**Clan Cabane**, spectacle circassien sur trampoline et planches le mercredi 12 juillet à 18h30 à l'aire de Meyrosse), la musique et

la danse (**Kompa Doudou Chéri**, concert de musique caraïbe le mardi 18 juillet à 18h30 place de la République) et le rire (**Les Dames de France**, spectacle musical burlesque le mardi 25 juillet à 18h30, parvis de la mairie).

Le musée de Die et du Diois accueillera les amateurs d'escape game, de jeu d'enquête, d'archéologie et d'Histoire.

N'oublions pas notre cinéma Le Pestel qui a ouvert les festivités anniversaires de ses 80 ans en juin et les poursuivra tout au long de l'année.

Ainsi, le programme des animations estivales 2023 est encore une fois riche et varié. Merci à tous pour cette belle réalisation collective pour la plus grande joie de tous et toutes. Très bel été !

bougeons autrement...



PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE PENDANT L'ÉTÉ

Dans le cadre du schéma des mobilités, la phase opérationnelle commence et la ville investit pour un aménagement performant de la zone piétonne. Une nouvelle borne d'accès a été installée rue du Viaduc. Les ayant-droits pour l'ouverture de la borne sont les services de secours et les services techniques, les professionnels de santé, les habitants avec un garage privatif dans les rues concernées, les taxis, véhicules PMR, pompes funèbres, livreurs et commerçants

sur demande à la mairie et sous condition, et enfin demandes exceptionnelles (déménagement, livraison spéciale) pour une durée limitée. Un formulaire de demande est disponible mairie-die.fr.

Du 1^{er} juillet au 31 août, les rues du Viaduc, Camille-Bufferdel, de l'Armellerie, Saint-May, des Clercs, Élie-Brochier, Adrien-Chevalier, Émile-Laurens (sauf de la place du marché au parking Jules-Plan) et du Salin (entre la rue du Milieu et la rue Bufferdel) sont piétonnes tous les jours de 10h30 à 15h et de 17h à 23h.



ÉCONOMISONS L'EAU !

En 2022,
les habitants de
Die ont économisé
18 000 m³ d'eau,
(-6%/2021) bravo!
Cette année, on fait
encore mieux ?
Chiche !

La pluie abondante de ces dernières semaines profite généreusement au développement de la végétation qui absorbe l'eau, mais ne permet pas aux nappes phréatiques de se reconstituer ! Ce sont les précipitations au cours de l'hiver, pluie et neige, qui fournissent l'eau nécessaire au remplissage des nappes. Or l'automne et l'hiver très secs que nous avons connus, ont accentué le déficit en eau du bassin versant de la Drôme. Il s'agit donc d'économiser au mieux et de se répartir la ressource en eau du territoire entre habitants, agriculteurs, industries, collectivités locales, touristes.



Comment peut-on agir ?

- Participer à la démarche foyer EcoDrôme. Le SMRD met à disposition du matériel hydroéconome distribué par l'espace France Service du Diois (200, avenue de la Clairette) pour mesurer sa consommation d'eau, détecter des fuites, diminuer sa consommation.

- La DREAL AURA réalise un bulletin hydrologique de la région, celui-ci analyse les hauteurs de nappes et des cours d'eau et la pluviométrie mensuellement.



On le sait tous...

Pour vos plantes Dans la maison ou sur le balcon, récupérez l'eau de lavage des légumes pour arroser. Au jardin, semez des plantes qui vont aller chercher en profondeur l'eau pour la redistribuer aux autres (consoude...); plantez des haies (mêmes petites) pour protéger le potager de l'assèchement du vent; plantez à la mi-ombre et favorisez les plantations de l'arrière-saison pour éviter d'arroser trop souvent; paillez aux pieds des plantes; limitez les arrosages et n'arrosez surtout pas en pleine journée, aux heures chaudes, car l'eau s'évapore alors sans avoir le temps de pénétrer dans le sol.



CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

Dans le cadre de l'engazonnement des allées au cimetière Saint-Pierre, les familles sont priées de retirer toutes les jardinières posées au sol devant leurs concessions, ainsi que les arbustes plantés devant les caveaux et sépultures, **avant la fin du mois d'août**.



Savoir identifier une situation d'urgence et connaître les bon numéros, c'est primordial.

BIEN RÉAGIR, C'EST VITAL !

☎ 115

SAMU SOCIAL

pour personnes sans abri ou en grande difficulté

CCAS Ville de Die : 04 75 21 03 25

orientation vers un travailleur social qui fait une demande au SIAO Drôme pour hébergement/logement d'insertion comme *Louez Solidaire* ! à Die

☎ 3919

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

En urgence, appelez le **17** (gendarmerie), le **15** (urgences médicales), le **18** (pompiers) ou le **112** depuis votre portable

À Die : association Les Chouettes
07 49 62 02 95

CIDFF de la Drôme
accueil familial pour mise à l'abri
04 75 82 06 10 / 04 75 42 32 81

☎ 15

RISQUE SUICIDAIRE

en cas de risque de suicide avéré et imminent, si la personne a des idées suicidaires envahissantes, si elle a planifié le passage à l'acte ou si elle a accès à des moyens pour réaliser son suicide

Prévention suicide : 3114

☎ 17

URGENCES PSYCHIATRIQUES

urgences médicales **15** ou pompiers **18**
L'état de la personne est évalué aux urgences. Si la personne refuse toute aide et qu'elle peut être un danger pour elle ou les autres, elle peut être hospitalisée sans son consentement

☎ 119

ENFANCE EN DANGER

Un enfant est considéré en danger si les aspects suivants de sa vie sont gravement compromis ou risquent de l'être : santé, sécurité, moralité, éducation, développement affectif.

CRIP Drôme (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) :
04 75 79 69 59 / 04 75 79 70 01

DES PROFESSIONNELLS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS



**TOUS MOBILISÉS
CONTRE LES
VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES**

#NeRienLaisserPasser
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :
ArretViolence.org

ARRETS
DES
VIOLENCES
17 0114

VOUS ÊTES VICTIME

En cas d'agression :

Faites du bruit et alertez les personnes autour de vous, cherchez de l'aide et tentez de vous mettre à l'abri dans un lieu sûr (administration, commerce, tiers de confiance).

Mettez-vous en sécurité pour prévenir au plus vite les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, le lieu où vous vous trouvez actuellement, décrivez les faits et l'agresseur).

Après l'agression :

Déposer plainte dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou tout autre lieu adapté (hôpital, Maison des femmes, mairie...) Et rencontrer si besoin un intervenant social.



Prenez contact avec les associations disponibles sur **Ma Sécurité**, un espace dédié rassemblant toutes les informations utiles et permettant de chatter 24h/24 avec un policier ou un gendarme.

VOUS ÊTES TÉMOIN

Pendant l'agression :

Si cela ne vous met pas en danger : intervenez ou tentez de faire diversion en vous adressant au harceleur ou à la victime, filmez ou enregistrez la scène.

Alertez les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, décrivez les faits et l'agresseur).

Après l'agression :

Aidez la victime à se mettre en sécurité et rassurez-la.

Signalez-vous auprès des forces de sécurité pour décrire les faits et les agresseurs, et leur présenter les photos et vidéos éventuellement prises.

LES FORCES DE L'ORDRE VOUS PROTÈGENT

☎ 17 ou 04 75 22 04 66
(GENDARMERIE DE DIE)

mais si on y pensait plus souvent ?



Repérez les fuites Elles peuvent constituer une grande source de gaspillage : avant d'aller vous coucher, relevez votre compteur d'eau. Si le compte a évolué pendant votre sommeil, c'est qu'une fuite se cache quelque part. Un robinet qui goutte, c'est 5 l/heure gaspillés (soit 120 l/jour), une chasse d'eau qui fuit, jusqu'à 600 l/jour (soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes).



Dans la maison Pour laver votre vaisselle ou votre linge, ne multipliez pas les cycles et attendez que vos machines soient pleines ; installez sur vos robinets des mousseurs (± 10€) qui injectent de minuscules bulles d'air dans l'eau et réduisent le débit de 30 à 50% sans aucune perte de confort.



À la salle de bain N'oubliez pas de fermer le robinet pendant que vous vous savonnez, vous rasez ou vous brossez les dents ; préférez les douches aux bains et limitez-les à 5 minutes grand maximum ; optez pour une douchette économe (25 > 45€) qui optimise la pression en limitant le débit : elle permet jusqu'à 75% d'économie d'eau ; tirez la chasse une fois sur deux.

« Die, Petite Ville de Demain » Et aujourd'hui... ?

Il est légitime de vouloir réfléchir à l'avenir de Die, mais pour les Diois, il est urgent d'agir pour le présent. Alors que le budget communal 2023 est vide de projets, nous constatons aussi une gestion pathétique des trois gros dossiers essentiels au développement de Die :

Économie

Alors que nous avons proposé une motion de soutien à l'ensemble des acteurs économiques du territoire et particulièrement à l'entreprise Nateva, lors du conseil municipal du 4 avril 2023, Madame la Maire a refusé de la mettre à l'ordre du jour et donc de la voter.

Logement

La crise du logement à Die, imputable en partie à l'arrêt de l'urbanisation de Chanqueyras condamne nombre de familles et de jeunes actifs à quitter le Diois et ne permet pas les recrutements indispensables à plusieurs entreprises

Hôpital

Au mépris des arguments déployés par la direction et les professionnels de l'hôpital ainsi que par l'association Diois Santé Citoyenneté, l'équipe municipale s'obstine à démontrer, par de coûteuses études financées par le contribuable diois, que Chanqueyras est le site « idéal » pour y construire le futur hôpital. Une attitude contraire à l'engagement pris par Madame Isabelle Bizouard en 2020 « seuls les projets répondant à l'intérêt général seront portés par la municipalité ».

ALORS OUI à « Petite Ville de Demain » mais **Oui aussi et surtout à Die ville d'aujourd'hui !**

AVEC VOUS DIE DEMAIN

(RE)FILE et défile #2

Très joli succès le 17 juin pour la seconde édition du défilé de mode soutenue par Marion Perrier, élue municipale, avec une cinquantaine de mannequins habillés par six acteurs de la mode de seconde main et six créateurs.



LE CINÉMA LE PESTEL A 80 ANS !

Première soirée d'anniversaire offerte par le Pestel et la ville de Die le dimanche 11 juin. D'autres animations à venir tout au long de l'année...



CET ÉTÉ, NE JOUEZ PAS AVEC LE FEU !

Les feux de forêt ont le plus souvent comme origine, l'homme à 95%. Voici donc quelques conseils pour éviter que nos arbres et nos maisons ne disparaissent en fumée.

Le barbecue Signe d'été et de convivialité, les grillades sont à pratiquer avec prudence : éviter de faire un barbecue à moins de 200 mètres d'un espace boisé ou par journée ventée, choisir à l'achat, un barbecue gaz ou électrique, faire ses grillades à proximité d'un point d'eau.

La maison près d'une forêt Un débroussaillage printanier limite la propagation du feu, évitez les écobuages et le brûlage de végétaux, d'ailleurs interdits par la loi la plupart du temps, mettez les bouteilles de gaz à l'abri.

En voiture Jeté par la fenêtre, votre mégot peut enflammer des herbes sèches du bas-côté. Gare à vous sur le bitume, le pot d'échappement peut être un facteur de départ d'incendie. En cas de feu, éloignez-vous pour ne pas gêner les secours, ce n'est pas un spectacle !

En forêt L'été sonne l'arrivée du bivouac, agrémenté régulièrement d'un feu de camp. Allumer un feu est interdit par la loi dans les bois, jusqu'à 200 mètres de la lisière.

Canicule et sécheresse Lors des étés secs et chauds, la préfecture et les communes peuvent interdire l'accès aux forêts les plus à risques. Consultez les sites internet communaux ou départementaux de votre lieu de villégiature.

Face au feu, donnez l'alerte ! Vous êtes témoin d'un départ de feu ou vous apercevez une fumée suspecte : composez le 18 ou le 112.



5 PROJETS ÉLUS AU BUDGET PARTICIPATIF



Vous êtes 352 à avoir voté pour vos trois projets préférés parmi les huit présentés au budget participatif de la ville de Die. Les cinq à avoir obtenu le plus de points sont donc retenus (sous réserves pour le 5^e), pour entrer dans le budget total de 30 000€. Nous allons désormais attaquer la phase de réalisation, les contacts avec les services techniques et les initiateurs des projets vont être établis pour programmer les travaux et les installations. Accès pour tous au bord de Drôme : 491 points. Des jeux pour les petits (hameau de Plas) : 383 points. Embellissement et mobilité (av. du Vercors) : 347 points. Adopter et découvrir la flore locale : 232 points. Lavoir à livres et abri à vélos (remparts) : 211 points. Lutte contre les mégots : 207 points. Aménager un espace (remparts) : 155 points. Meuble à dons : 86 points.

